



# INSCRIPTION SCOLAIRE MODE D'EMPLOI



## Rentrée 2021/2022

### Mon enfant est-il concerné ?

#### **OUI SI → ENTRÉE EN MATERNELLE:**

- Enfants nés en 2019 (Dans le cadre du dispositif de scolarisation des moins de trois ans, selon critères et places disponibles).
- Enfants nés entre le 1 janvier et le 31 décembre 2018, pour une entrée en Petite Section.

#### **OUI SI → ENTRÉE EN CP ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE :**

- Enfants nés en 2015.

#### **OUI SI → ENFANTS ARRIVANT SUR LA COMMUNE.**

L'inscription scolaire se déroule en 2 étapes.

### ETAPE 1

#### L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

**Vous devez retirer l'imprimé « DEMANDE D'INSCRIPTION SCOLAIRE »**

- Au service Éducation et Scolarité situé Espace Victor Hugo C.C.A.S 2 Allée Victor Hugo 30240 Le Grau Du Roi.
- Cet imprimé est également disponible sur le site de la ville [www.ville-legrauduroi.fr](http://www.ville-legrauduroi.fr)

**Vous devez fournir obligatoirement les pièces justificatives suivantes :**

1)- Photocopie du livret de famille (des parents et de l'enfant concerné).

2)- Photocopie de 2 justificatifs de domicile en résidence principale sur la commune du Le Grau Du Roi, au nom des parents de l'enfant (titre de propriété, un avis d'imposition ou non-imposition de l'année précédente, une quittance de loyer de moins de 6 mois, une facture de gaz, d'électricité, d'eau de moins de 6 mois).

**Si vous êtes hébergés**, une copie de la pièce d'identité de l'hébergeant, un justificatif de domicile (titre de propriété, avis d'imposition...) et une attestation sur l'honneur co-signée par vous et l'hébergeant.

**Si vous habitez sur un bateau de plaisance**, vous devez fournir un des documents suivants : l'attestation établie par la capitainerie du port indiquant que vous êtes propriétaire d'un emplacement ou que vous le louez de



**façon permanente, une attestation d'assurance pour le bateau, un titre de propriété ou un contrat de location en cours du bateau.**

**Si vous ne résidez pas sur la commune de Le Grau Du Roi et que vous souhaitez inscrire votre enfant dans une des écoles de Le Grau Du Roi, vous devez vous rapprocher du service Éducation et Scolarité afin d'obtenir l'imprimé de demande de dérogation.**

## DÉPÔT DU DOSSIER

**Où ?** -Service Éducation et Scolarité Espace Victor Hugo C.C.A.S Allée Victor Hugo 30240 Le Grau Du Roi.  
-Par mail : [info.scolaire@ville-legrauduroi.fr](mailto:info.scolaire@ville-legrauduroi.fr)



**AUCUN DOSSIER INCOMPLET NE SERA ACCEPTÉ.**

**QUAND?** Du Lundi 19 Octobre 2020 au Lundi 11 Janvier 2021.

Suite au dépôt du dossier, un courrier vous sera transmis avec le certificat d'inscription scolaire dès que les procédures seront terminées.

**La Commune se réserve le droit de modifier la procédure d'inscription scolaire.**

## ETAPE 2

### L'ADMISSION

Lors de l'inscription le service Education et Scolarité se chargera de vous communiquer la procédure pour la prise du rendez-vous avec la direction de l'école concernée. Un courrier vous sera transmis avec les documents nécessaires pour permettre l'admission de votre enfant.

**Pièces complémentaires à fournir à la Direction de l'école pour finaliser l'admission :**

- Le certificat d'inscription scolaire transmis par le service scolarité.
- Un certificat médical attestant que les vaccins sont à jours ainsi que la photocopie des pages des vaccinations du carnet de santé.
- Le certificat de radiation si nécessaire (enfant déjà scolarisé dans une école).

## CONTACT



**Julie Spalma** – Service Scolarité  
CCAS – 2 Allée Victor Hugo  
30240 LE GRAU-DU-ROI / Port Camargue  
Accueil CCAS : 04 66 53 98 10  
E-mail : [info.scolaire@ville-legrauduroi.fr](mailto:info.scolaire@ville-legrauduroi.fr)